

# La carafe et le vin

Autor(en): **Henry**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1899)**

Heft 36

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197722>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'arme, lui fait comprendre le fort et le faible de toutes les positions, le prémunit contre toutes les imprudences, l'avertit du danger que deux coups chargés font courir à ses voisins et à lui-même.

L'élève sait tirer à la cible, supposons-nous, car c'est l'a b c du métier ; ce qu'il s'agit de lui apprendre, c'est à se servir de son arme contre du gibier. On procédera par ordre en commençant sur le faisán, gros gibier au vol pesant. Voici l'élève devant un rideau d'arbres figurant à s'y méprendre les taillis où aime à se percher et à se blottir le bel oiseau. Dès que le jeune chasseur a fait quelques pas, il entend un bruit dans les fourrés ou voit partir à dix mètres de hauteur des faisans branchés. Ce ne sont pas des faisans, bien entendu, mais de grosses boules creuses de terre glaise qu'il doit abattre et démolir sous peine de se montrer trop mazette.

Tous les cas sont prévus, toutes les sortes de départ du gibier sont rendues fidèlement, avec l'imprévu, l'attente nécessaire et les envolées précipitées des couples restés sous le talon du chasseur.

En plaine, contre la perdrix, on l'exerce suivant la même méthode, on l'oblige à prendre le sillon par le travers, on le force à distinguer un oiseau blotti d'une motte de terre qui est presque de la même couleur, et des compagnies partent dans toutes les directions, compagnies représentées toujours par des balles en terre qu'il lui faut démolir.

Dès le 1<sup>er</sup> septembre, les anecdotes sur la chasse abondent dans tous les journaux. Jacques Lefranc, du *Petit Parisien*, raconte celles-ci :

J'ai souvent entendu parler, dans mon enfance, d'un brave maître d'école qui avait la passion de la chasse et du chien courant. Son plus cruel tourment, quand il faisait la classe au village, c'était d'entendre suivre la meute du château dans le voisinage de son école. Si occupé qu'il fût de sa leçon, il trépidait chaque fois d'impatience, prêtait l'oreille, se tremoussait et en oubliait sa mission.

Comme il connaissait tous les chiens de la meute, il se rendait compte à leur voix des péripéties probables de la scène cynégétique.

Et, suivant son impression, il interrompait alors la leçon commencée pour dire à un de ses élèves :

- Tu entends ?
- Oui, Monsieur !
- C'est Miraut, n'est-ce pas ?
- Je le crois, Monsieur.
- Oui, oui, c'est bien Miraut ? proclamait le brave homme au bout d'un instant ; eh bien ! alors le lièvre est fichu.

Un agent de la police de sûreté avait été chargé de surveiller, et d'arrêter au besoin, un individu demeurant à proximité d'un bois et qu'on supposait s'être réfugié là à la suite d'un méfait. Pour ne pas éveiller l'attention de celui qu'il devait ne point perdre de vue, l'agent avait revêtu un costume de chasseur. Et il trouvait que ce costume était bien celui qui lui convenait, car il était un chasseur enragé.

L'individu suspecté était également passionné pour la chasse ; sous prétexte de se renseigner sur les points giboyeux du bois, l'agent l'accostait, lui parlait, le dévisageait.

Au bout de quelque temps, on s'étonna à la préfecture de police, à Paris, de n'avoir pas de ses nouvelles. Qu'était-il devenu ? Un autre agent fut envoyé aux informations.

On juge de la stupefaction de ce dernier quand il vit son collègue chassant à travers bois avec celui qu'il avait mission d'arrêter !

Les deux chasseurs étaient devenus les meilleurs amis du monde !

L'envoyé de la préfecture n'en revenait pas !

— Vous oubliez donc, dit-il à son collègue, que votre compagnon est un criminel ?

— Lui ? répliqua le premier agent... Allons donc !... On ne peut être qu'un brave homme quand on est un aussi bon chasseur.

Aujourd'hui que la question de l'alcoolisme est plus que jamais débattue, que les sociétés de tempérance déploient de plus en plus d'activité et de persévérance, les vers qu'on va lire divertiront peut-être nos lecteurs pendant quelques instants :

#### La carafe et le vin.

##### Dialogue.

Un jour, sur une table abondamment servie,  
La carafe et le vin se tenaient compagnie ;  
Et tous deux, convaincus de leur utilité,  
Bien avant le repas, jassaient en liberté.  
La bouteille disait :

A l'heure où chacun dîne,  
Que vient donc faire ici la carafe anodine ?  
Allons, retire-toi, liquide sans couleur,  
Ton contact fait pâlir ma divine liqueur ;  
Retourne d'où tu viens, ton eau, ma toute belle,  
N'est bonne toute au plus qu'à laver la vaisselle.

##### L'EAU

Brevage plein d'orgueil, j'oserais vous prier  
De vouloir avant tout ne pas me tutoyer ;  
J'existais bien avant que la vigne fût née ;  
Jeune présomptueux, je me crois votre aîné ;  
Jadis le doigt de Dieu, m'indiquant le chemin,  
Me fit, pour le punir, noyer le genre humain ;  
L'Himalaya sentit ma mortelle caresse.  
Voilà, petit Bordeaux, mon titre de noblesse.

##### LE VIN

Cela ne prouve pas la bonté de ton eau ;  
Tu ne fus, après tout, qu'un immense fléau.  
Aux noces de Cana, toi-même, en Galilée,  
En vin fortifiant ton onde fut changée ;  
De ce miracle seul, tu peux t'énorgueillir ;  
As-tu de ce beau jour gardé le souvenir ?

##### L'EAU

Tu viens me rappeler une bien sottise histoire ;  
Ce fait humiliant n'a rien de bien notoire ;  
Mais ton affreux poison, de tous ingurgité,  
Abrutit lentement la triste humanité ;  
On verse sur les fronts l'eau sainte du baptême,  
Et le cabaretier baptise aussi lui-même.

##### LE VIN

Produit nauséabond, va t'en, tu me fais peur.

##### L'EAU

Retire-toi d'ici, trop bachique liqueur.

##### LE VIN

Je vais, sans plus tarder, t'obliger à te taire ;  
Tu sers à l'infirmer, même à l'apothicaire.

##### L'EAU

Je suis trop bonne, hélas ! voilà mon seul défaut.  
L'eau discutait en vain, le vin parlait trop haut ;  
Lorsque deux conviés à mines peu sévères,  
Vinrent mêler le vin avec l'eau dans leurs verres.  
Le fait était brutal, et cette infusion  
Sut de nos ennemis hâter la fusion.

Bienheureux, selon moi, qui pourrait sans obstacle,  
Opérer de nos jours un semblable miracle.

HENRY, père.

#### Lè Tié-troncs de Blionay.

Vo cognaitè prâo Blionay, cé galé veladzo avoué on tsaté, on pou ein amont de Vevay.

Et bin, l'est ài dzeims dé stu veladzo que l'ai diont lè tié-troncs àobin lè tere-troncs et, se vo ne sèdès pas porquilt, vé vo lo dere :

Dao teimps io y'avai per tsi no dai lào, dai z'ors, dai seingliào et outro bitès féroces, on chai étai pas tant à noce et on poavé pas dreimi su sè duès z'orolhiès coumeint ora, allà pi ! kà la né, cliào bitès sè gainavé pas de veni queri lào medzi tantquie dein lè veladzo et malheu à cliào que n'aviont pas bin cottà la

porta de l'étrabllio ; l'étiont sù que lài manquavé lo leindéman onna faye, onna tchivra àobin on part de tcheveri et, se y'ein avai min, cliào bitès s'attaquavont bo et bin à on vé et mimameint à on modzon.

Coumeint cliào lào et cliào z'ors fasiont dai carnadzo dào dianstre pè chàotre, lo Conset d'Etat avai permet à tsacon de lè tià sein ètrè d'obedzi de preindrè on permis tsi lo prèfet et lo gouvernement baillivè mimameint dai primès à cliào qu'ein poivont ètèrti ; mà lè lào et lè z'ors ne sont pas dai bitès que sè lassont cajolà coumeint on tsat et cein n'allugavé pas tant lè tsachào qu'ein aviont on bocon poaire, kà cliào z'animaux vo déchicotétron on chrétien tot coumeint on muton et s'on vint à lè manquà, àobin que voutron fusi vignè à ratà, faut sè dépatsi de décampà, et s'on à dai eindzalirès pè lè z'ertets que vo gràvont de corrè, vo z'ètésfottu, kà, vo chàotont dessus et hardi ! la boustifaille.

Don, ia dza grantein, on or avai fe sa tanna dein lè bou ein amont de Blionay et vegnai roudà la né pè lo veladzo io l'avai dza fé cauquies boumès souyès de tchivrés, de mutons et de tot cein que poi accrotsi.

Dévai la né, lè dzeims sè cottàvont dedein et et nion n'ousàvè ressailli ; lo dié ne criavè rein mé lè z'haorès et n'iaivai papi on tsat défrou, tant l'aviont poaire.

Mà, nion n'avai onco jamé vu cé or, quand bin l'aviont dza fé dai battiès dein lè z'einverons.

Tot parai, onna né pè vai Tsalandà, que la louna baillivè bin, on citoyen vint derè ào syndico que l'avai apèçu l'or dèzo on gros tsatagni on pou ein amont dào veladzo.

Lo syndico, qu'étai on tot cràno, fe senà ào fu et l'eut astout à sa mandze 'na veingtanna de citoyens avoué dai fusi et partont avoué lo gaillà qu'avai vu la bite contre l'eindrai io étai l'or.

— Vaidès-vo pas cé affère nài à fin bas dào tsatagni ? se fe noutron coo ài z'autro.

— Oi, ma fai, dese lo syndico, n'ein la bite sti iadzo !

Y'avai bin, coumeint lo gaillà desai, on gros affère nài tot avau de l'arbro et coumeint la louna cliairivè onco prâo cliào né, cé affère trantsivè su la nai et on arai djurà que cein ré-mouavè.

— Vaidès-vo pas, syndico, le budzè ora !

— Oi, ma fai, dese on municipau.

— Pas tant de cliào z'affères, fe lo syndico, vo z'ai trè-ti tserdzi n'est-te pas ? Et bin vo z'allà trè-ti meri su la bite et ào coumeindémeint de feu ! hardi ! teri lo gatollion !

— En joue !... feu !

Et vouaique 'na débordenaie dào cinq cents diabliço que cein redrobliavè tantquie pè su lè monts de Tserdena.

— Budzè adé ! dese lo sergent ein vouaitieint l'or.

— Eh bin, tserdzi vito tsacon onco on coup !

Et vouaique mé 'na débordenaie de la met-sance, pi que la premiere.

— Sti iadzo, l'est tià ? desiront cliào citoyens ; no faut allà vairè, se fasiont ; mà n'ousàvont ni lè z'ons ni lè z'autro s'approtsi de la bitè.

— Et bin retserdzi tsacon onco on coup et mé, y'òdrè lo premi, se fà on municipau, mà vo vindrè ti après mé, po se dai iadzo... vo sèdès... ne l'ai mè fié pas trào et ne mè tsau pas de mè fère agaffà ora !

Ye vont don ti lè z'ons après lè z'autro, coumeint 'na granta serpeint sur la nai et qu'este-que troviont :

Lo tronc dào tsatagni io la nai avai fondu pè lo fin bas pè lo sèlào de la dzornà et cein fasai 'na pliaça naira su la nai ; l'étai don cé tronc que l'aviont prai por on or.

Ma fai, vo vaidès d'ice lè recaffaiès ; mà n'ont